

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Revue Littéraire, Artistique et de Modes.

Vol. I

MONTREAL, SAMEDI, 19 JUILLET 1884

No. 30

Le Journal du Dimanche

BUREAUX, 43 RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

ABONNEMENT :

Canada et États-Unis, un an	- - -	\$2.00
" " 6 mois	- - -	1.00
Le numéro	- - -	.05

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.

AUX ABONNES RETARDATAIRES.

Nous prions nos abonnés qui sont en retard dans le paiement de leur abonnement de vouloir bien se mettre en règle de suite avec l'administration du Journal, en expédiant par la malle le montant dû.

Nous espérons qu'il n'y aura pas de retardataires.

SOMMAIRE

Poésies : Première Révolte.—Pleurer, Réver, Chanter, par *Alphonse Poirier*.—La question du Divorce.—Chronique, par *Fernand*.—La chasse à la Tarentule (suite et fin), par *Dr. Georges Leclère*.—Lettre Intime, par *Hernance*.—Usages Perdus, par *Lionel*.—Cà et là.—Conte Populaire, par *Navier Marmier*.—Logogriphe.—Charade. — Feuilleton : Le Secret de Roch.

PREMIÈRE RÉVOLTE

Quand sous le flamboiement de la première aurore,
Majestueusement, comme un marbre animé,
La femme vint à lui, l'homme sentit éclore
L'amour, l'immense amour dans son cœur enfermé.

Et dans le firmament plein de clartés étranges,
Quand les anges de Dieu se mirent à chanter,
Adam n'écouta plus ce que chantaient les anges
Harpes et tympanons vibraient sans le tenter.

Dieu comprit qu'il avait fait une œuvre trop belle ;
Il eut peur de se voir abandonné pour elle,
Pour cette Eve vers qui l'homme tendait les bras ;

Alors, terrible, ainsi qu'un ouragan qui passe :
" Adam ! " s'écria-t-il par trois fois dans l'espace ;
L'homme, à genoux, frémit, mais ne répondit pas.

PLEURER, REVER, CHANTER

Mes amis des jours passés
De m'aimer se sont lassés ;
Depuis longtemps ma demeure
N'entend plus comme autrefois,
Résonner leur douce voix ;
Et voilà pourquoi je pleure !

Pourtant vers leur souvenir
Je me plais à revenir :
J'erre le soir sur la grève
Où nous allions si souvent
Ecouter le bruit du vent ;
Et voilà pourquoi je rêve !

Mais pourquoi rêver encor ?
Mon âme a pris son essor :
Dieu, dans sa bonté touchante,
Au centuple m'a rendu
Tout ce que j'avais perdu ;
Et voilà pourquoi je chante !

ALPHONSE POIRIER.

LA QUESTION DU DIVORCE

Le sénat en France a rétabli la loi du divorce. Il ne manquait plus que cela pour compléter l'œuvre de démoralisation entreprise par les novateurs républicains. Les lois sont l'expression des mœurs. Alors rien d'étonnant qu'on ait songé à détruire une loi qui gênait les mœurs faciles, pour la remplacer par une autre plus en rapport avec l'état d'abaissement moral de la population.

Pour ces bons républicains le mariage n'est plus une loi sacrée, un engagement solennel qui unit deux âmes l'une à l'autre pour la vie, ils n'en font qu'une simple loi civile comme s'il s'agissait d'un bail de deux, trois ou quatre ans, ou d'une vente à faculté de reméré.

Du train qu'ils sont partis, on ne serait pas surpris s'ils finissaient par réclamer la polygamie, le mormonisme ou le mariage hebdomadaire. De quel droit font-ils d'une institution divine une institution humaine ? D'un sacrement ils en font un bail sous seing privé.

L'indissolubilité du mariage est intimement liée à la moralité sociale. Il n'y a aucun intérêt honnête qui réclame le divorce. Les populations des campagnes ont dû apprendre cette nouvelle avec terreur. La femme ne pourra plus se dire qu'elle contracte une union indissoluble pour faire le voyage de la vie avec celui qu'elle aura choisi ; un caprice quelconque la fera laisser au milieu de la route, seule, sans protection, le cœur brisé, la douleur dans l'âme.

Le foyer de la famille ne sera plus ce séjour de la paix, du bonheur et de l'espérance. L'union conjugale ne subsiste pour ainsi dire qu'au moyen de concessions mutuelles qui sont grandement facilitées par l'indissolubilité du mariage. S'il peut être dissous à volonté, les concessions seront bien plus rares et on finira par ne plus en faire.

Le divorce détruit les traditions de famille, renverse l'arbre des successions et brise les anneaux de cette chaîne qui doit unir les ascendants aux descendants.

Ce sera maintenant des mariages à l'essai. Tant que les époux s'accorderont bien, ils ne romperont pas, mais s'ils ne se plaisent plus, ils se quitteront pour recommencer ailleurs. Il arrivera bientôt en France ce qui est arrivé sous l'Empire romain où les femmes comptaient les années non d'après le nombre des consuls, mais d'après le nombre de leur maris. Les journaux publieront la liste des divorces demandés ou obtenus tout comme on publie la liste des prix du marché. Chaque année les tribunaux lanceront dans la société des milliers d'époux séparés à qui la loi dira : vous n'avez plus ni amour ni famille. Ces époux séparés jeteront la désunion dans les ménages unis ; ce sera des ferments de discorde et de démoralisation.

Cette loi sape la société dans sa base en détruisant la famille. L'indissolubilité du mariage est encore ce qu'il y a de mieux pour mettre un frein aux aspirations du cœur. On pourra se marier sans réflexion comme sans amour lorsqu'on verra la facilité qu'il y a d'en sortir. C'est ouvrir la porte à tous les excès et flatter les plus mauvais instincts. La France marchera plus vite à sa perte, voilà tout. Si c'est là leur but, ils l'atteindront facilement.

CHRONIQUE

Montréal qui commence à ressembler aux grandes villes de l'Europe, l'hiver, par le grand nombre de promeneurs, leur ressemble davantage en été par ses rues désertes.

On a déjà commencé à fuir la chaleur et la poussière. On va se réfugier à la campagne, plusieurs vont même jusqu'aux eaux. Passer l'été aux eaux, c'est charmant ! sans compter que c'est de bon ton.

La Malbaie, Cacouna et Kamouraska sont les places les plus fashionables. Les montréalaises et les québécoises se rencontrent là, rivalisant de toilette, d'élégance et de beauté. C'est un vrai paradis terrestre, mais où il n'y a pas de fruit défendu.

Comme il y a là nombreuse et bonne compagnie, jeunes gens, jeunes femmes, personnes entre les deux âges, la conversation ne tarit pas.